



## Déclaration de la CGT Éduc'action Paris

### CAPA INFENES/ASSAE/CTSS

Jeudi 11 juillet 2024

Au vu de l'actualité qui reste préoccupante, nous ne pouvons pas ne pas évoquer la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale et d'organiser des élections législatives, avec le danger de voir l'extrême droite accéder au pouvoir. Les forces de gauche, la mobilisation citoyenne, la jeunesse et les organisations syndicales ont eu la volonté de faire front et ont permis d'éviter le pire. Le Nouveau Front Populaire est arrivé en tête.

La CGT n'a jamais cessé d'alerter sur le danger du Rassemblement national pour notre démocratie, un danger qui n'est pas écarté pour autant après ces élections. La progression du Rassemblement national continue et est bien réelle. De plus, un bloc macroniste résiste toujours. Ces deux forces doivent être contrées par des exigences sociales : l'augmentation des salaires et des pensions, un investissement massif dans nos services publics, une meilleure répartition des richesses, une politique environnementale, l'égalité salariale femmes-hommes, un engagement pour les droits des femmes et les personnes vulnérables etc...

Dans l'Éducation, la CGT Éduc'action continuera à défendre une École publique, laïque, gratuite et obligatoire. Notre projet d'École est celui d'une école émancipatrice qui préserve la liberté pédagogique, la liberté d'expression des personnels et surtout la liberté pour nos élèves, en particulier celles et ceux issus-es de l'immigration.

Les projets d'École essentiellement centrés sur le mérite et l'autorité sont plus que préoccupants pour les parents (par exemple la suspension des allocations familiales et des bourses scolaires en cas d'absentéisme avéré et de perturbations graves et répétées au sein des établissements scolaires), pour les élèves (avec des sanctions planchers obligatoires pour les conseils de discipline) et enfin pour les personnels (avec la revalorisation au mérite qui remet en cause nos statuts).

La CGT Éduc'action restera vigilante quant aux missions et pratiques de nos professions médico-sociales dans l'Éducation nationale : choix de l'IVG, accès à la contraception, éducation à la vie sexuelle et affective, prise en charge des élèves et des familles issus de l'immigration, accueil des étudiants internationaux et possibilités d'aides etc...

Nos professions médico-sociales sont fondées sur la relation d'aide et à l'autre, « différent ». La santé physique et psychique des élèves, des étudiants et des personnels sera toujours une priorité pour nous.

Concernant les infirmier.ères, nous nous réjouissons de la revalorisation indiciaire (49 points d'indice majoré) depuis mai 2024, qui est l'équivalent du Complément de Traitement

Indiciaire (Ségur). Toutefois, lors de son discours de politique générale, le 30 janvier dernier, le premier ministre Gabriel Attal avait affirmé qu'il souhaitait « recruter davantage d'infirmier.ères scolaires ». La CGT Éduc'action avait ainsi par la suite interpellé le ministère et le rectorat de Paris à ce sujet. La réponse a été sans équivoque : aucune création de postes pour les infirmier.ères malgré l'annonce de Gabriel Attal ! Une fois de plus, un coup de communication qui n'a pas été suivi d'effet...

Concernant les assistant.e.s et les conseiller.ères techniques de service social, malgré des fortes mobilisations cette année, le ministère a eu pour seule réponse une revalorisation indemnitaire pour les agent.e.s du service social en faveur des élèves et des personnels au rectorat. Pour le moment, rien n'est annoncé pour les services sociaux en faveur des étudiants et des personnels des universités, qui sont pourtant aussi des services sociaux de l'Éducation nationale.

Enfin, un projet de décentralisation des 4 corps médicaux et sociaux scolaires (AS et CT, INFENES, PsyEN et médecins) a été présenté par le ministère aux organisations syndicales en fin d'année scolaire. Nous vous avons fait déjà part d'ailleurs de notre inquiétude à ce sujet lors de la dernière CAPA le 14 septembre 2023 suite à la remise d'un rapport au Parlement l'été dernier. Le rectorat de Paris comme d'autres administrations ne cessaient de répondre qu'aucune réflexion n'était en cours sur ce sujet. Que ce soit une décentralisation totale vers les départements ou une coordination départementale tout en restant au sein de l'Éducation nationale, rien ne garantit aux personnels le maintien de leur présence dans les établissements, de leurs missions et des postes. Même si ce projet est en suspens pour le moment en raison de l'actualité politique, la CGT Éduc'action réaffirme ici son opposition à toute forme de décentralisation et est attachée à ce que ces personnels restent au sein du service public d'éducation.

La CGT Éduc'action continue à revendiquer la revalorisation des grilles indiciaires, notamment l'accès à la catégorie A type, des créations massives de postes et le maintien au sein du ministère de l'Éducation nationale pour les infirmier.ères, les assistant.e.s et les conseiller.ères techniques de service social.